

Luxembourg, le 3 juin 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

« La délinquance juvénile a pris depuis le début de l'année une nouvelle dimension au vu des faits récents qui ont eu lieu à travers le pays. Ces derniers mois, un certain nombre de cas très malencontreux de délinquance juvénile ont d'ailleurs été fortement médiatisés et discutés.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

- Monsieur le Ministre peut-il dresser l'évolution récente du nombre de délits, voire de crimes en relation directe avec la délinquance juvénile ? De quel genre de délits ou de crimes s'agit-il ?
- La qualité de la délinquance juvénile a-t-elle changé de manière tangible durant la pandémie ?
- Dans quelle mesure les réseaux sociaux contribuent-ils à renforcer le phénomène de la délinquance juvénile ?
- Quels programmes de prévention ont été récemment organisés en la matière ? Ces programmes seront-ils adaptés dans un futur proche afin de tenir compte des réalités nouvelles ?
- De quelle manière les victimes de ces délits et crimes sont-elles prises en charge du point de vue psychologique ? »

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Claude LAMBERTY

Député

André BAULER

Député